

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DU 12 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, à 17h30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué en date du 24 novembre 2023, s'est réuni sous la présidence de Madame Chantal ZAHLAOUI, Vice-Présidente du CCAS.

**Etaient présents :**

- Madame ZAHLAOUI
- Madame GENDRON
- Madame LAY
- Madame ESSELIN-LICHTLE
- Madame CASALE
- Monsieur CANTAYRE
- Monsieur BIGER

**Etaient excusés :**

- Monsieur DELAUNAY qui a donné pouvoir à Madame ZAHLAOUI
- Monsieur DELAMARE qui a donné pouvoir à Madame LAY
- Madame COMBOUE qui a donné pouvoir à Madame GENDRON

**Autres participants :**

- Monsieur MERRAR, Directeur Enfance et Cohésion Sociale
- Madame GILARDI, Responsable du Service Action-Sociale, Logement, CCAS

Madame ZAHLAOUI, Vice-Présidente du CCAS, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance.

***Premier point à l'ordre du jour :***

**Election d'un secrétaire de séance**

Monsieur CANTAYRE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

***Deuxième point à l'ordre du jour :***

**Approbation du procès-verbal du 20 Novembre 2023**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **Troisième point à l'ordre du jour :**

#### **Examen des secours exceptionnels**

Les membres du Conseil d'Administration examinent sept demandes de secours exceptionnels qui font l'objet d'une décision favorable.

La délibération est insérée au registre des actes non communicables.

### **Quatrième point à l'ordre du jour**

#### **Calendrier des Commissions permanentes**

- 26/12/2023, à 14h00 : Mme ZAHLAOUI - Mme ESSELIN-LICHTLE
- 16/01/2024, à 14h30 : Mme ZAHLAOUI - Mme GENDRON – Mme LAVOIX
- 30/01/2024, à 14h00 : Mme ZAHLAOUI – Mme GENDRON – Mme CASALE – Mr BIGER
- 13/02/2024, à 14h00 : Mme ZAHLAOUI – Mme ESSELIN-LICHTLE
- 27/02/2024, à 14h00 : Mme ZAHLAOUI – Mme GENDRON - Mme ESSELIN-LICHTLE

### **Cinquième point à l'ordre du jour**

#### **Questions diverses :**

Pour l'année 2024, Madame Chantal ZAHLAOUI indique qu'elle souhaiterait organiser des Conseils d'Administration une fois tous les deux mois. Le calendrier des séances pour l'année à venir est le suivant :

- 27/02/2024
- 03/04/2024
- 04/06/2024
- 27/08/2024
- 15/10/2024
- 03/12/2024

Il est également proposé aux administrateurs que les demandes de secours soient uniquement étudiées en Commissions Permanentes et non plus en Conseil d'Administration. Les Commissions Permanentes se réuniraient une fois tous les quinze jours, dans les locaux du CCAS, le mardi après-midi. Ces dernières se réuniraient sous la présidence de Chantal ZAHLAOUI, d'un élu, d'un représentant associatif, des deux travailleurs sociaux et de la responsable de service.

Cette proposition d'organisation est validée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Madame ZAHLAOUI informe également les membres du Conseil d'Administration qu'une présentation du projet d'ABS avait été faite à Monsieur le Président du CCAS, le 10 novembre 2023. A l'issue de cette rencontre, il a été demandé à Madame GILARDI de collecter de nouvelles données sur la situation sociale de la population et de les comparer dans le temps, mais aussi avec d'autres territoires.

Lors du Conseil d'Administration du 17 Octobre 2023, Madame ZAHLAOUI avait partagé avec les administrateurs la situation d'une jeune femme hébergée à l'hôtel Europarc, avec son enfant de 4 ans, pour laquelle une fin de prise en charge avait été émise par les services du SIAO. Madame ZAHLAOUI indique à ce titre que les services d'Equalis ont été reçu afin de faire le point sur leurs missions. Enfin, le sous-préfet de Torcy a accepté de sursoir à la fin de prise en charge de la jeune femme, jusque la fin de la trêve hivernale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

A Lognes, le 12/12/2023

Monsieur CANTAYRE  
Secrétaire de séance

A Lognes, le 17/10/2023

Madame ZAHLAOUI  
Vice-Présidente du CCAS

Envoyé en préfecture le 18/01/2024

Reçu en préfecture le 18/01/2024

Publié le



ID : 077-267703247-20231212-PV\_12-AU